Informations de ba	S
2025/0104(COD)	

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)

Aide supplémentaire et une flexibilité accrue en faveur des régions ultrapériphériques touchées par de graves catastrophes naturelles et dans le contexte du cyclone Chido ayant dévasté Mayotte

Modification Règlement 2013/0228 2010/0256(COD)

Subject

Règlement

3.70.11 Catastrophes naturelles, Fonds de solidarité 4.70.06 Régions périphériques et ultrapériphériques, territoires et pays d'outre-mer

Zone géographique

France Mayotte

Procédure terminée

Informations techniques		
Référence de la procédure	2025/0104(COD)	
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)	
Sous-type de procédure	Note thématique	
Instrument législatif	Règlement	
Modifications et abrogations	Modification Règlement 2013/0228 2010/0256(COD)	
Base juridique	Règlement du Parlement EP 170 Règlement du Parlement EP 58 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 42-p1-a1 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 042-p1 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 043-p2 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 349-p1sub1-as1	
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen	
État de la procédure	Procédure terminée	
Dossier de la commission	AGRI/10/02728	